



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **4 novembre 2019**

Délibération n° 2019-3853

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 16ème édition du forum des interconnectés à Lyon les 12 et 13 décembre 2019 et pour son programme d'actions 2019 relatif à la promotion du numérique

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Rapporteur** : Madame la Conseillère déléguée Peillon

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

**Présents** : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guiland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Lung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

**Absents excusés** : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

**Absents non excusés** : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 4 novembre 2019****Délibération n° 2019-3853**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Réseau des territoires innovants pour l'organisation de la 16ème édition du forum des interconnectés à Lyon les 12 et 13 décembre 2019 et pour son programme d'actions 2019 relatif à la promotion du numérique**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Réseau des territoires innovants est une association qui a pour objectif de favoriser la diffusion des usages des nouvelles technologies dans les collectivités locales.

L'association organise notamment le forum des INTERConnectés, qui a lieu chaque année au mois de décembre à Lyon. Cette manifestation s'adresse aux collectivités locales et leurs groupements (établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pays, parcs et syndicats mixtes) et est conçue comme le lieu de restitution de l'expertise produite par ses participants tout au long de l'année écoulée. Ouverte aux élus comme aux agents des collectivités et aux entreprises expertes du domaine, elle leur permet d'échanger sur leurs pratiques, de découvrir de nouveaux outils et d'enrichir leurs réflexions stratégiques.

Le forum s'articule autour de conférences thématiques, démonstrations technologiques et retours d'expériences permettant d'attirer un visitorat qualifié (900 visiteurs en moyenne à chacune de ses éditions).

Son pilotage regroupe les partenaires co-organisateurs du forum annuel, avec notamment les représentants des communautés et des associations d'élus : France urbaine, l'Assemblée des communautés de France (AdCF), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), la Métropole de Lyon et des relais régionaux ou thématiques pertinents : Coter Club, AEC Com Aquitaine et des grands groupes en liens avec nos thématiques : Enedis, Veolia, Orange, Covage, Engie - Cisco, La Poste, SopraSteria, etc.

L'association sollicite le soutien de la Métropole pour l'organisation, à Lyon, de son événement annuel, le forum des INTERConnectés, ainsi que pour son programme d'actions en 2019.

**I - Objectifs**

Véritable accélérateur de développement pour les territoires, le numérique est porteur de nouveaux modes de vie et d'échanges qui devraient modifier profondément et durablement les sociétés humaines. Ainsi, les réponses aux grandes problématiques des institutions locales, régionales ou nationales s'appuient dans une large mesure sur le numérique.

En conséquence, la Métropole soutient depuis 2004, dans le cadre de sa politique de développement numérique, l'événement des INTERConnectés qui se tient chaque année sur son territoire.

À travers ce soutien, elle exprime la volonté de favoriser la diffusion des usages innovants du numérique, l'échange de bonnes pratiques, la mobilisation de technologies fiables et innovantes, et d'apporter l'éclairage d'experts nationaux et internationaux aux territoires qui souhaitent mettre en œuvre des projets.

## **II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de 2018 et bilan**

Par délibération du Conseil n° 2018-2953 du 17 septembre 2018, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du 14<sup>ème</sup> forum des INTERConnectés.

Celui-ci a eu lieu les 4 et 5 décembre 2018 à l'hippodrome du Carré de Soie. Le programme qui s'inscrivait dans la suite du Manifeste "pour une république des territoires innovants" s'est articulé autour de 10 conférences et plus de 50 ateliers permettant des partages d'expériences et des échanges de bonnes pratiques ainsi que des rencontres directes sur l'espace d'exposition. Une soirée de remise des labels territoires innovants s'est tenue le 4 décembre 2018.

Le forum a atteint les objectifs fixés en termes d'audience.

## **III - Programme d'actions pour 2019 et plan de financement prévisionnel**

### **1° - Le programme de formation Territoir'Prod**

L'association renforce son appui opérationnel aux collectivités afin de faciliter et accélérer le déploiement des transformations dans les territoires.

Ainsi, le programme 2019 est conçu comme un accompagnement à l'action via des formations dispensées à travers des groupes thématiques par des experts et référents des domaines concernés. L'objectif est de permettre à chaque participant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la réalisation de ses projets.

Les thématiques traitées :

- déploiement du "Dites-le nous une fois des territoires",
- construire sa stratégie d'inclusion numérique,
- évoluer vers le mobility as a service (MAAS),
- organiser la participation citoyenne avec le numérique (engagement citoyen et organisation des projets),
- engager sa stratégie data territoriale,
- structurer sa démarche d'innovation ouverte / organiser le passage à l'échelle des projets d'innovation.

### **2° - Les publications**

Le réseau des Interconnectés va développer différents supports d'information à destination des élus et des exécutifs locaux afin d'outiller les collectivités dès le démarrage des nouveaux mandats locaux :

- des guides offrant une approche approfondie d'une thématique,
- des essentiels permettant d'aborder un sujet à travers ses principaux aspects et en donnant les clés principales,
- des fiches pratiques.

### **3° - Le forum des Interconnectés - édition 2019**

L'édition 2019 est prévue les 12 et 13 décembre 2019 à l'Hôtel de Ville de Lyon. Le programme sera centré sur les axes clés de transformation des smart territoires et proposera :

- 10 ateliers thématiques d'1 heure comprenant :
  - . un animateur expert proposant un état des lieux,
  - . des échanges d'expériences au travers de témoignages de collectivités,
- 5 ateliers de co-construction de 2 heures comprenant :
  - . exposé de la problématique (cas concret - enjeux),
  - . animation selon les techniques du design de service pour faire émerger des cahiers d'idées,
- les grands débats :
  - . une demi-journée plus particulièrement à destination des élus,
  - . une demi-journée ouverte à tous les acteurs : collectivités, entreprises, associations afin de confronter les visions des collectivités aux usagers,
- l'audition des projets finalistes du label territoire innovant 2019,

- un déjeuner de rencontre entre partenaires,
- un espace d'échange et d'exposition mixant innovation d'entreprises, démonstrations prospectives, et retours d'expériences terrains des collectivités,
- la remise des labels 2019 et Start-up Interconnectées.

Plus de 900 participants sont attendus sur cette nouvelle édition 2019.

L'association est également régulièrement sollicitée pour porter la voix des territoires en matière de numérique sur différents colloques et groupe de concertation au niveau national. Elle intervient, en particulier, au titre des associations fondatrices auprès du SGMAP (dans le cadre notamment du programme de développement concerté de l'administration numérique territoriale - DCANT -) et de l'Agence du numérique.

#### IV - Budget prévisionnel Réseau des territoires innovants - Interconnectés - 2019

| Dépenses (en €)                                                                      |                | Recettes (en €)         |                |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|----------------|
| location espaces, logistique, restauration, communication et intervenants extérieurs | 125 000        | Métropole de Lyon       | 26 500         |
| salaires, hébergements, déplacements                                                 | 155 000        | partenaires et sponsors | 253 500        |
| <b>Total</b>                                                                         | <b>280 000</b> | <b>Total</b>            | <b>280 000</b> |

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du forum des Interconnectés qui se déroulera à Lyon les 12 et 13 décembre 2019 et de son programme d'actions pour la promotion des usages du numérique sur l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au profit de l'association Réseau des territoires innovants dans le cadre de l'organisation du forum des Interconnectés qui se déroulera à Lyon les 12 et 13 décembre 2019 et de son programme d'actions 2019 de promotion des usages du numérique,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Réseau des territoires innovants définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 26 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 - chapitre 65 - opération n° 0P0204984.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.**